

Union régionale des Scop et des Scic Auvergne-Rhône-Alpes

Rapport d'activité

Exercice 2023

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	VIE DE L'UNION	3
3	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	26
4	VIE DU MOUVEMENT	26
5	PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 - 2026 »	27

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2023
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

1 INTRODUCTION

Notre rapport de gestion annuel aura pour objet de vous présenter nos activités et nos résultats de l'année 2023. Ce rapport s'inscrit dans un contexte économique marqué par plusieurs tendances majeures, que nous allons brièvement rappeler dans cette introduction.

- Une reprise économique morose après la crise sanitaire liée au contexte géopolitique et à la tendance inflationniste.
- La transition écologique et énergétique, qui implique des changements structurels dans les modes de production et de consommation, ainsi que des investissements importants.
- La transformation numérique, qui accélère la diffusion des technologies de l'information et de la communication, renforce la compétitivité et l'innovation, mais pose aussi des défis en matière de protection des données, de cybersécurité et de fracture numérique.
- La dynamique sociale, qui reflète les attentes et les revendications des citoyens, des salariés et des consommateurs en matière de justice sociale, de démocratie participative, de diversité et d'inclusion.

Ces tendances économiques ont des impacts significatifs sur notre tissu d'adhérents, qui doit s'adapter aux évolutions du marché, aux besoins des clients, aux exigences réglementaires et aux enjeux sociétaux. Nous avons pour mission de représenter, de défendre et de promouvoir les intérêts de nos adhérents, en leur offrant des services de qualité, des informations pertinentes et des opportunités de coopération et de dialogue.

Dans la suite de ce rapport, nous allons détailler les actions que nous avons menées en 2023 pour remplir cette mission, ainsi que les résultats que nous avons obtenus et les axes d'amélioration que nous avons identifiés.

2 VIE DE L'UNION

Au cours de l'année 2023, notre Conseil d'administration s'est réuni 5 fois ainsi qu'1 fois en séminaire et le bureau 8 fois, en visioconférence sur le début d'année puis en présentiel.

Après la déclinaison du projet politique adopté au Congrès national en 2022, le Conseil d'administration s'est réuni en séminaire, les 17 et 18 octobre pour faire émerger des propositions qui contribuerait au projet politique du mouvement coopératif à l'échelle de la Région. Ce séminaire a fait émerger 83 propositions sur l'ensemble des 4 axes de notre projet :

- ▷ **Un Mouvement Engagé**
- ▷ **Un Mouvement Proche des coopératives et coopérateurs**
- ▷ **Un Mouvement Ambitieux**
- ▷ **Un Mouvement Solidaire**

Le Conseil d'administration est resté très mobilisé sur l'année 2023, au-delà des différents Conseils d'administration, à travers les groupes de travail et également sur les rencontres territoriales en ayant à cœur de rester très réactif aux besoins des adhérents.

Sur l'année 2023, les comités territoriaux se sont réunis 35 fois et ont pu organiser 14 rencontres territoriales.

Les différentes commissions périphériques (CEFR, Animacom, Transition écologique) ainsi que les groupes de travail (solidarité, fonctionnement du mouvement, prendre soin) conduites par des administrateurs ont aussi largement contribué à la vie de l'Union régionale.

L'assemblée générale de l'Union régionale AURA s'est tenue en 2023 à l'Espace de l'Ouest Lyonnais et a réuni 107 coopératives adhérentes ainsi que des partenaires locaux pour un total de 220 personnes.

2.1 Comités et rencontres territoriales

Composés de 5 à 8 coopératrices et coopérateurs volontaires, les 7 comités territoriaux en activité (2 Loire, 2 Savoie, Ain, Drôme-Ardèche, Isère, Puy-de-Dôme et Rhône) ont poursuivi leurs objectifs d'animation, de représentation et de promotion :

- **Booster la vie du réseau** : Favoriser la connaissance mutuelle des coopératives, comme des coopérateurs et coopératrices, l'échange d'expériences et la naissance de partenariats au niveau du territoire. Organiser et animer les lieux de rencontres.
- **Faire du bruit au niveau du territoire** : Représenter et faire connaître les Scop et Scic auprès des acteurs économiques, politiques et sociaux
- **Promouvoir la solution coopérative auprès du grand public** (et notamment jeunes, créateurs, etc.)
- **Favoriser les interactions entre les comités et le Mouvement** : Remonter les expériences du territoire vers le Mouvement.

Au total, **les 7 comités se sont réunis 35 fois**, une régularité à noter alors que ces équipes de coopératrices et coopérateurs ont dû faire face cette année à une baisse du temps disponible à consacrer à l'organisation de rencontres. Les efforts se sont concentrés sur l'organisation de **14 rencontres** visant à répondre tant aux besoins d'interconnaissance qu'à la visibilité des coopératives sur le territoire : visites thématiques, apéro-rencontres, déjeuners dirigeants, mais aussi participation à la Journée de l'emploi social et solidaire et au Forum des métiers à Grenoble, présentation des entreprises coopératives auprès des Docteurs de l'association Doct'Auvergne à Clermont-Ferrand et soutien à des événements de coopératives susceptibles de faire du bruit sur le territoire (inauguration de Gatobio pour le comité Drôme-Ardèche).



2.2 Rencontres filières, métiers et Midis de l'UR

En complément, à l'échelle régionale, nous avons organisé en 2023 :

- ▶ **10 Midis de l'UR** qui ont réuni sur l'année 306 participants. Ces webinaires, organisés sur le temps méridien, ont abordé des sujets variés : des sujets d'actualité (inflation) avec l'intervention d'un économiste, des sujets théoriques (histoire et valeurs du mouvement coopératif), et des sujets plus techniques (prévention des risques psychosociaux). Le Midi de l'UR sur la diversité des modes de gouvernance dans les coopératives a quant à lui été plébiscité avec 90 participants réunis.
- ▶ **L'animation et la structuration de 3 filières** : **la filière numérique** qui s'est dotée d'un Comité de pilotage et a organisé 4 rencontres sur l'année, notamment avec un cycle de renforcement des compétences commerciales, **la filière conseil** (4 rencontres) et **la filière formation** (4 rencontres), également dotée d'un comité de pilotage. Nous pouvons également mentionner **la filière construction** dont l'animation est pilotée par la Fédération des Scop du BTP.
- ▶ **5 Ateliers d'Echanges de Pratiques** autour de 3 thématiques : autogestion & pratiques alternatives d'organisation du travail ; la fonction RH en coopérative et l'animation du multi-sociétariat en Scic.

2.3 Communication

Au cours de 2023, nous avons poursuivi l'articulation de notre stratégie communication autour des 3 axes opérationnels :

- Positionner les Scop et Scic comme une réponse concrète aux attentes des Français en matière d'engagement et de responsabilité des entreprises, sur les thématiques de la durabilité des emplois, de la répartition des pouvoirs, de la démocratie et de la transition écologique.
- Valoriser l'Urskop comme acteur-clé sur son marché : mise en avant de l'expertise, de l'accompagnement, des outils et du réseau de partenaires.
- Dépasser l'entre-soi et gagner en visibilité vis-à-vis des nouvelles cibles, celles qui ne sont pas (encore) convaincues.

Pour apporter plus d'écho et d'impact à nos messages et actions, nous avons amorcé, au cours du second semestre, une réflexion pour définir et mettre en œuvre une communication d'influence au cours de 2024. Nous avons entrepris de construire cette stratégie d'influence dans la concertation, en menant :

- 2 enquêtes : La première, à destination de nos entreprises adhérentes, a récolté 91 réponses. La deuxième, à destination des salariés de l'Urskop, a obtenu 26 réponses.
- 7 entretiens avec des personnalités de notre environnement économique (médias, banque, réseaux, expert-comptable, syndicat).
- 3 groupes de travail associant des coopérateurs élus de notre Urskop, des coopérateurs volontaires et des salariés de notre équipe sur l'écriture de la stratégie.

L'année 2023 est également marquée par une intensification de notre présence sur les réseaux sociaux, premiers canaux d'une stratégie d'influence, et par l'enregistrement d'une série de podcasts.

2.3.1 Communication presse

En 2023, nous avons recensé 574 retombées presse.

- Plus de la moitié d'entre elles concernent des Scop et Scic existantes ;
- Un quart concernent la création, la reprise et la transmission/transformation en Scop ou Scic.



SCOP ET SCIC : UN AUTRE MODÈLE

La création de sociétés coopératives de type Scop et Scic s'accélère en France comme en Isère. La scopélation du monde des affaires est-il en train de prendre corps ? Une chose est sûre, le modèle Interpelle.

PAR VÉRONIQUE MAGIN, SOPHIE EYWARD ET JUAN BELLEVILLE

La Raborerie, Alma, 21 Process, Akits Architecture, Bar à mi, Côte Pâtisserie, Côte à Côte, Electroco, qui pourront dire qu'il s'agit de Scop ou de Scic ? À moins de quelques exceptions évidentes, il s'agit soit de sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic), où le principe de propriété collective est étendu au principe : un salarié égale une voix. En ce, à la différence des entreprises classiques où, c'est une action qui vaut une voix. D'après ce que

139 sociétés coopératives dont 80 % de Scop et 20 % de Scic, 122 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Ainsi, « Les sociétés coopératives n'ont pas moins de sociétés commerciales que les autres, qui ont toutes leur place sur le marché concurrentiel », tient à rappeler le chercheur.

Des entreprises portugaises

A cela près quinze-dix de leur fonctionnement démocratique, les Scop et les Scic, qu'elles

comme l'éditeur de logiciels managériels, Almaweb, réalisent 122,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Ainsi, « Les sociétés coopératives n'ont pas moins de sociétés commerciales que les autres, qui ont toutes leur place sur le marché concurrentiel », tient à rappeler le chercheur.

Comment expliquez-vous la plus grande pérennité des entreprises coopératives ? M.Y. : « Le succès passe par l'implantation des salariés, il doit être chez eux, un rapport beaucoup plus fort à l'entreprise et pour une bonne part, leur faire redistribué, alors oui, c'est un autre inconveniit. »

Quelle est la longévité des dirigeants à la tête de ces

entreprises ? M.Y. : « On observe une forte stabilité, la durée moyenne étant de 22 ans. Et quelle est la part de création et de reprise dans cette forme coopérative ? M.Y. : Plus de 60 % des Scop et Scic sont issus d'une création et non d'une reprise. Ensuite, 10 % le sont par une reprise, soit environ 30 sociétés liées à la transformation d'une société existante : soit dans le cas de la vente, soit par le départ du dirigeant d'arrêter le capital de son entreprise à ses salariés, ou l'encourager dans une transformation en société coopérative. Ainsi, du moins dans les deux dernières années, la valeur ajoutée, les Scop et les Scic sont en cela modernes. »

ENTREPRISES GRAND FORMAT

« 42 % du résultat réservé »

soient des SA, SAS ou SARL,

« donnent un sens aux efforts déployés par les salariés, en participant avec eux à la réussite de l'entreprise », souligne Hervé Charmentet. Ainsi, « en moyenne, 42 % du bénéfice net est réservé à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Et le défi, c'est de faire en sorte que les différences de salaires y sont aussi plus faibles », précise le chercheur. Mais lors, partageant ces chiffres, il est dans l'ordre des choses, plus respectueuses de leurs salariés. Mais sont-elles viables au long cours ? « L'entreprise de demain, 70 % d'entre elles, est supérieure à celles qui étaient classiques en France, qui est de 61 %, fait savoir le chercheur.

Mais à priori il n'en a pas moins de 10 % de salariés dans les banques... « Il y a une exception historique, la crise des années 80, où des entreprises en difficulté, sont devenues des Scop, pensant que ce serait ailleurs les préserver », explique-t-il.

Un modèle à étendre

Il montre que ces dernières années, les sociétés coopératives ouvertes au XIX^e siècle, qui ont pris racine dans la grande histoire, par la création de la Société des Sciences agricoles d'Ailla, avec le soutien de Jean-Jacques Rousseau, « tournent vers l'avenir, elles montrent une voie alternative pour le futur », considère Hervé Charmentet. Un modèle attractif pour beaucoup de jeunes entrepreneurs de bassin géographique ou de l'agroalimentaire. Scop et des Scic se représentent comme une perspective pour la transmission d'entreprise. Et, « si vous ne pouvez pas engager un héritier effectivement, le mode de gouvernance des Scop et des Scic représente un autre moyen de faire évoluer la famille que le vendre ou de laisser le travail des salariés ne doit pas être pour une bonne part, leur faire redistribué, alors oui, c'est un autre inconveniit. »

Et quelles sont les difficultés rencontrées par les dirigeants de ces sociétés ?

Si vous ne pouvez pas engager un héritier effectivement, le mode de gouvernance des Scop et des Scic représente un autre moyen de faire évoluer la famille que le vendre ou de laisser le travail des salariés ne doit pas être pour une bonne part, leur faire redistribué, alors oui, c'est un autre inconveniit. »

Quelle est la longévité des dirigeants à la tête de ces

Les missions de l'Union régionale Aura

Créée en 1946 par la volonté des entreprises coopératives de mutualiser des moyens techniques et financiers, l'Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes, qui compte plus de 600 adhérents, fédère et accompagne, dès la naissance, ces projets de participation à la gestion de l'entreprise, appelle à la clôture de leur projet de création ou de rachat. Et ce,

sur les plans économique, financier, stratégique, coopératif et de gouvernance. Mais nous, les accompagnons aussi, plus tard, dans leur stratégie de développement, notamment au moyen de notre outil financier sous forme de cotisations, qui permet un effet levier des fonds investis, en mettant un euro, on parvient à en lever sept en moyenne pour l'entreprise. »

Cette année, l'intérêt porté aux thématiques de l'alimentation se confirme, et s'est même renforcé avec un focus particulier récurrent sur la question de la relocalisation des productions agricoles et de la coopérative comme solution pour la transmission ou le maintien d'exploitations agricoles. En témoigne la récurrence des parutions sur la Ferme des Volonteux, la CAAP, la Ferme de Sarliève ou la Scic Ceinture Verte.

Comme l'année passée, la deuxième grande thématique récurrente des parutions 2023 tourne autour des projets citoyens et des projets de gestion des déchets. Environ 9 % du total des parutions portent sur ces thématiques, au rang desquelles nous trouvons toujours Enercoop, Citiz, Rebooteille et la Scic 3 Colonnes avec son viager solidaire.

Dans la suite du travail de ces dernières années, nous relayons régulièrement les créations et reprises en Scop et Scic auprès des médias locaux et régionaux, ainsi que sur le web et les réseaux sociaux. Cette année, nous avons réalisé 4 communiqués de presse, 1 dossier de presse spécial industrie, 6 brèves et une conférence de presse pour le lancement de l'appel à projets Prémices.

2.3.2 Communication digitale

2.3.2.1 Réseaux sociaux

Avec l'arrivée de notre Community Manager en alternance en octobre 2022, nous avons intensifié notre présence sur les réseaux sociaux, tout en initiant une refonte de nos lignes éditoriales, sur chaque réseau social, avec comme objectifs communs de :

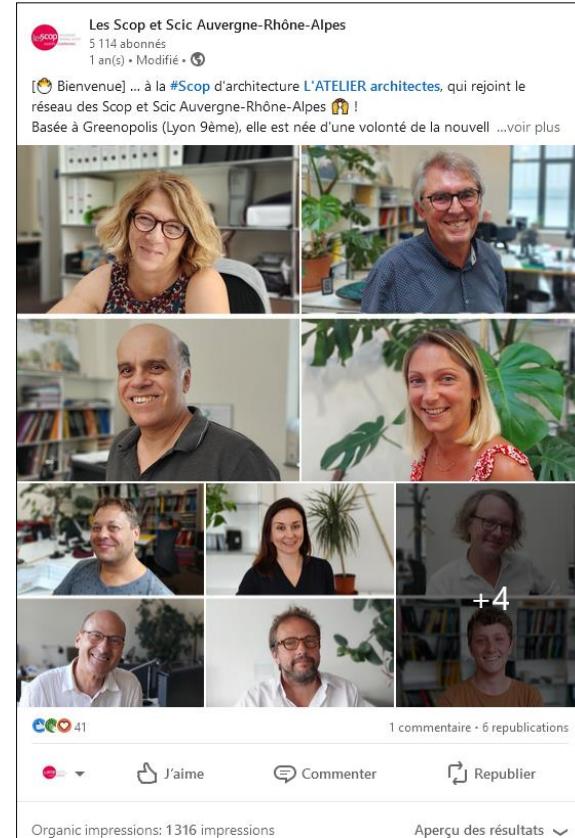
- Convaincre de notre offre d'accompagnement
- Créer un sentiment d'appartenance et améliorer l'engagement
- Accroître la visibilité du Mouvement des Scop et des Scic.

Au 31 décembre 2023, nous comptions :

- **5 003** abonnés sur Linkedin (+25% par rapport à 2022)
- **3 426** abonnés sur Facebook
- **2 751** abonnés sur Twitter
- **383** abonnés sur Instagram.

En termes de publication de contenu, nous avons notamment réalisé :

- **18 posts de Bienvenue** pour mettre en lumière les nouvelles créations et reprises en Scop/Scic
- **3 vidéos de témoignage** sur des Scop/Scic existantes – également en ligne sur notre site
- l'enregistrement de **8 podcasts Coop'Echo**, pour donner voix à la coopération via des témoignages d'entrepreneurs et de salariés pour une diffusion dès janvier 2024.



2.3.2.2 Site Internet

Nous avons rencontré deux difficultés majeures à l'analyse de la fréquentation de notre site www.scop.org sur l'année 2023 :

Nous avons perdu un instrument de mesure en raison de règles RGPD plus strictes, ce qui explique une fréquentation en baisse (14 382 utilisateurs sur le 1er semestre), Suite à la mise en place de l'outil libre et open source Matomo, pour remplacer Google Analytics qui ne répondait pas à la politique de RGPD européenne, nous ne disposons de données que sur le premier semestre.

L'analyse du parcours et du comportement des visiteurs pointe une amélioration en termes d'engagement, comme en témoignent l'augmentation du nombre de sessions par utilisateur (+18%) et la baisse du taux de rebond (-23%).

2.3.3 Communication événementielle

En complément des événements de prescription aux côtés des autres réseaux de la création/reprise d'entreprise, l'année 2023 nous a fourni de belles occasions de donner de la visibilité aux entreprises coopératives sur les territoires.



Nous avons notamment participé aux **Journées du Logiciel Libre**, les 1^{er} et 2 avril, à Lyon, où nous avons représenté la solution coopérative grâce à la mobilisation de 5 coopératives du numérique de Lyon et Grenoble. A Clermont-Ferrand, le 13 novembre, nous étions aux côtés de la Caap pour la **Rencontre des acteurs et actrices de l'alimentation durable en Auvergne**, réunissant une 40aine de participants autour de leurs problématiques de distributeurs, transformateurs, producteurs ou porteurs de projet.

Nous étions présents lors de la 14e édition des **Trophées de l'ESS Mag2Lyon**, organisée le 15 novembre à la Tour InCity à Lyon, à travers la tenue d'un stand, la participation à la table ronde et la remise de trophées à 6 coopératives et 2 projets Alter'Incub.



A l'occasion de l'emménagement de notre équipe au Totem de Grenoble, nous avons convié, le 28 novembre, les coopérateurs du territoire et nos partenaires à une **inauguration** en grande pompe pour un événement de grande ampleur au niveau du territoire (94 participants).

2.3.3.1 Appui aux anniversaires marquants des Scop/Scic.

En appuyant les actions de communication orchestrées par les Scop/Scic à l'occasion de leurs anniversaires marquants (décennies), nous contribuons à mettre en visibilité la pérennité du statut. En 2023, nous avons appuyé les anniversaires de 3 coopératives :

- **Du 5 au 9 juillet : 20 ans de Cabestan**

Relai de l'événement sur nos supports, mobilisation du réseau, participation aux ateliers / débats, participation aux frais d'événement.

- **6 octobre 2023 : 40 ans de SAEV**

Diffusion invitation, relai dossier de presse, écriture d'une brève pour une diffusion web, représentation le jour J et participation financière aux frais de l'événement.



- **9 novembre 2023 : Evénement anniversaire pour les 20 ans de la Scop Elits Propreté :**

Notre équipe s'est mobilisée pour cet événement avec un relai sur les réseaux sociaux, la tenue d'un stand le jour J et un appui financier.



2.4 Développement

2.4.1 Un réseau de proximité

L'année 2023 a été marqué par la consolidation des liens de proximité avec nos adhérents et avec les porteurs de projets coopératifs sur les territoires.

En effet, depuis fin 2011, notre Union régionale s'est dotée d'un réseau de 20 antennes sur la région qui sont autant de points d'information et d'accueil pour les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise sous forme coopérative. Nous couvrons tous les grands bassins d'activité économique de notre région, ce qui nous permet d'être en proximité des porteur·euse·s de projets et d'avoir une visibilité auprès des acteurs locaux de la création et reprise d'entreprises.

Au cours de l'année 2022, en complément de l'agence de Beaumont et de l'agence de Grenoble, nous avons concrétisé l'ouverture de l'agence de Valence qui regroupe une équipe autour des métiers de développement et de suivi de coopératives.

En janvier 2023, c'est près de 80 coopérateurs et porteurs de projet qui ont été accueillis à l'agence de Valence pour l'AG des vœux de l'UR SCOP ! En novembre 2023, c'est plus de 100 coopérateurs, partenaires et porteurs de projets qui ont été accueillis à l'agence de Grenoble en pour l'inauguration des locaux.

Ainsi, nous avons mis en œuvre la stratégie de déploiement sur l'ensemble des territoires de notre région, l'objectif étant d'être au plus proche des acteurs et des adhérents par un appui de qualité et une animation du réseau intensifiée, tout en diminuant notre empreinte carbone et permettant aux équipes d'être dans des conditions d'exercice de leurs activités plus favorables.

2.4.2 L'accompagnement de projet

Les accueils créateurs (information collective pour les porteurs de projets collectifs) se sont imposés sous forme de webinaires 2 fois par mois.

C'est l'occasion de répondre à la demande croissante de quête de sens pour les entrepreneurs qui souhaitent créer en collectif. Nous présentons les statuts SCOP et SCIC ainsi que notre proposition d'accompagnement : de l'idée à concrétisation et au développement des entreprises coopératives.

En 2023, 283 porteurs de projet ont participé à l'une de 22 sessions collectives organisée en webinaire.

Au-delà des premiers rendez-vous d'informations, nous avons travaillé sur 302 projets représentant un effectif de près de 2 930 salariés :

- 44 ont fait l'objet d'une création réussie pour 458 emplois et une est liée au transfert de siège d'une Scop sur notre Région, soit 45 nouveaux adhérents
- 176 sont au 31 décembre 2023 au stade pré-diagnostic ou d'accompagnement pour 1 434 emplois, et seront suivis en 2024
- Et 85 ont été abandonnés à l'état de pré-diagnostic ou en cours de processus de création pour 1 038 emplois.

En complément, nous avons lancé notre 3^{ème} édition de l'appel à projets Prémices sur l'alimentation résiliente et le bâti durable et désirable sur lequel nous avons reçus 70 candidatures et retenus 15 projets accompagnés sur l'année.

Au total, ont donc été accompagnés sur l'année 2023, 600 projets.

D'où viennent les projets accompagnés ?

L'analyse des principaux prescripteurs des projets de création et RES (Reprise d'entreprise par les salariés) reçus sur 2023 sont :

- ▶ Les Scop et Scic adhérentes de notre Union régionale pour 43 % ;
- ▶ Les réseaux d'accompagnement dont les experts-comptables, avocats pour 36 % ;
- ▶ Les médias pour 16%.

Nous nous appuyons sur notre réseau et sur l'écosystème de l'entrepreneuriat pour toucher le plus grand nombre des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.

2.4.3 Les coopératives créées en 2023

En 2023, la promotion, accompagnement et pérennisation à la création et la reprise d'entreprises a concerné 302 projets contre 311 en 2022 soit un léger recul de (-3%).

Ce qui est, malgré tout encourageant compte tenu des incertitudes économiques :

- L'exigibilité des PGE (prêt garantie par l'Etat) ;
- Contrecoup de la crise sanitaire ;
- La crise de l'énergie et l'augmentation des couts de matière première ;
- L'inflation ;
- Un contexte de remontée rapide des taux directeurs, de ralentissement de croissance et de tension accrue sur la trésorerie des entreprises.

En matière de créations et reprises, le bilan 2023 s'établit à 45 créations et se décomposent comme suit :

- 21 créations ex-nihilo (47%)
- 12 transmissions (27%)
- 6 transformations d'associations (13%)
- 6 reprises d'entreprises (13%)

Les nouvelles coopératives créées en 2023 totalisent 462 emplois créés ou sauvagardés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 26,2 M€.

Le taux de transformation des projets reçus est de 15 %.

2.4.4 La promotion de l'entrepreneuriat coopératif

L'équipe a maintenu sa présence au sein des réseaux et événements en lien avec la création/reprise d'entreprise sur l'ensemble du réseau mais également des professionnels de la transmission et reprise d'entreprises.

Voici quelques exemples d'actions réalisées en 2023 dans le cadre de la prescription :

Actions de communication/sensibilisation et de prescription :

- Nous avons conçu et diffusé la communication sur nos accueils créateurs COOPSTART (site internet, réseaux sociaux, et campagnes d'e-mailing chaque mois),
- Nous avons réalisé et diffusé des communiqués de presse et brèves sur les nouvelles créations à la presse locale, régionale et nos sites internet et réseaux sociaux.

Nous avons rencontré et sensibilisé :

- Dans le cadre de l'appel à projet prémices :

Participé à une journée sur le thème « Développez les filières agricoles et alimentaires durables et équitables : quelles collaborations entre collectivités et entreprises ? »

L'objectif était de donner à voir les actions de l'URSCOP en matière d'implication dans les projets alimentaires et agricoles et populariser le statut coopératif comme une solution pour répondre aux enjeux de transitions écologiques.

Nous avons touché les acteurs de la filière comme les agents publics, les entreprises agro-alimentaires française (Lidl, Biocoop, la Boulangère, Commerce Equitable France) et les projets ESS en lien avec l'alimentation.

Nous avons participé à la rencontre des acteurs et actrices de l'alimentation durable en Auvergne : coopération et travail en réseau : des atouts pour faire face à la crise.

L'objectif est de créer un espace de dialogue et de coopération entre les acteurs de l'alimentation durable en Auvergne, pour échanger sur le contexte socioéconomique global et local, se réunir et percevoir l'importance du travail en coopération, notamment avec la présentation du statut coopératif.

- Dans le champ de la création d'entreprises coopératives, quelques exemples d'actions menées sur l'année :

- Au salon des entreprises avec la CCI 63, nous avons participé au stand collectif des structures de l'ESS. Nous avons rencontré des acteurs du conseil aux entreprises, banquiers, avocats.... et accueilli des porteurs de projets.
- Au salon Forum Osez en novembre, avec la co-animation d'une conférence sur l'entrepreneuriat avec GAIA, la Métropole de Grenoble et un dirigeant de SCOP (Lény Moulin du Bar Radis). L'exemple du bar Radis illustre bien la dynamique de coopération sur le territoire grenoblois entre les acteurs, propre à favoriser l'implantation de projets ESS. Le Bar Radis, restaurant et maison de l'alimentation, a bénéficié de l'appui de la Métropole en phase de préfiguration (subvention, appui à l'installation), du financement de GAIA et de l'appui au montage financier et juridique de la part de l'URSCOP
- Oséades : nous avons organisé à Annecy, le 9 juin dernier, une journée « embarquement dans l'ESS », avec le Grand Annecy, Innovales (PTCE haut savoyard), France Active Savoie Mont Blanc et la CRESS. Dans le cadre de cette journée, qui a réuni une soixantaine de participants, l'URSCOP a animé un atelier « entreprendre en ESS », afin de déchiffrer avec les participants les différents
- Première Agora des projets Start-Up de Territoire qui a lieu le 05 juin 2023 à Grenoble : Notre objectif était d'en savoir plus sur ce que deviennent les projets découverts à La Grande Soirée Start Up de Territoire 2022 et leur apporter de l'expertise, une vision et des conseils pour continuer à avancer. Nous avons pu sensibiliser les participants comme La Fondation de France Centre Est, EDF 1 rivière 1 territoire, La Turbine, Grenoble-Alpes Métropole, la CRESS Aura, le

Département de l'Isère, GEG, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, les Cigales Aura.

- Forum des métiers – Grenoble Alpes Métropole : Les 18/19 octobre 2023 à Grenoble pour promouvoir les métiers du territoire. Parmi une douzaine de filières, les métiers de l'Economie Sociale et solidaire avaient leur pôle et leurs stands dédiés. Les SCOP et SCIC avaient leur propre stand afin de leur permettre de présenter le modèle coopératif et leurs projets de recrutement au grand public (diffusion d'offres d'emploi, job dating) : étaient présents sur le stand: L'URSCOP a animé une conférence et un temps d'échange le deuxième jour aux côtés d'autres coopératives sur le thème « créer son emploi en coopérative ».
- Sur la transfo d'association avec la mise en place de webinaires sur les enjeux de la transformation en SCOP/SCIC à destination de réseaux eux-mêmes en lien avec des dirigeants associatifs : Coorace, réseau Emmaus, réseau rhône-alpin des centre de santé, réseau des comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS).
- Des élu·e·s, chargé·e·s de mission de collectivités comme celles de Clermont Auvergne Métropole, Métropole Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Grand Annecy ;
- L'ensemble de chargés de mission achat de la métropole de Lyon pour présenter le modèle coopératif ;
- Des acteurs et réseaux associatifs dont la participation à la coordination du DLA ;
- Des acteurs de l'accompagnement dans le cadre de leur développement de leurs activités sur le territoire : Villages Vivants, CAAP, Grenade, GRAP ;
- Nous participons également à différents comités de France Active (comités FINESS, TPE), LYVE, Réseaux Acc'ESS, d'Alter'Incub, et réunions thématiques sur l'entrepreneuriat en milieu rural organisés par Cap Rural, sur l'ESS avec la CRESS, qui regroupent des acteurs économiques.

· Dans le champ de la reprise et transmission d'entreprises plus spécifiquement :

- Nous avons rencontré des cabinets spécifiques, experts-comptables, afin de leur présenter nos dispositifs d'accompagnement et de financement ;
- Présentation auprès de certains Tribunaux de Commerce du statut Scop devant les juges du TC, greffiers et procureurs;
- Après avoir rencontré la Fédération Française du Bâtiment Régionale nous avons également rencontré, en collaboration avec la Fédération des SCOP du BTP, l'ensemble des Fédérations départementales de la région pour échanger et travailler sur les enjeux de transmission ;
- Participer au réseau Prévention et Retournement dédié aux entreprises en difficulté.
- Nous avons rencontré l'association d'anciens chefs d'entreprise locaux qui proposent des missions accompagnement d'entreprise (PME) à travers une participation au conseil d'administration de l'entreprise, notamment dans la perspective de transmettre l'entreprise. Nous avions un double objectif : parler du modèle Scop et pourquoi pas, faire appel à eux pour accompagner une Scop (de taille importante) qui aurait besoin d'expertise et d'un regard extérieur.

2.4.5 Appel à projets Prémices.coop

La troisième édition de l'appel à projets Prémices, porté par l'URSCOP, a eu lieu en 2023. Initié en 2019 à la suite d'une réflexion d'élu.es et d'adhérents du mouvement coopératif, ainsi que de salarié.es de l'URSCOP, l'appel à projets Prémices a pour objectif de répondre aux besoins

croissants des entrepreneur.euses de la transition écologique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. En toile de fond, la thématique de la transformation écologique et solidaire de l'économie ; en pratique, une approche par secteur d'activité qui permet de réfléchir de manière systématique l'activité économique des territoires, dans l'objectif de la mettre au service des territoires.

En accompagnant non seulement des coopératives SCOP et SCIC mais également tout collectif de l'Economie Sociale et Solidaire, Prémices permet de :

- ▶ Répondre aux enjeux économiques, sociaux et politiques centraux d'aujourd'hui et de demain,
- ▶ Se positionner éthiquement et stratégiquement sur les questions d'entrepreneuriat social et de transformation,
- ▶ Combiner les différents dispositifs de l'URSCOP (Coopstart, Alter'Incub, Transméra) pour optimiser l'accompagnement fourni aux porteur.euse.s de projet,
- ▶ Favoriser le développement de l'URSCOP par l'enrichissement du principe de mutualisation en partageant les expertises et le réseau apporté par les projets, la création de nouvelles coopératives et le co-développement avec les adhérents,
- ▶ Stimuler la dynamique de réseau,
- ▶ Diffuser l'expertise de l'URSCOP dans de nouvelles sphères en Auvergne-Rhône-Alpes et communiquer en dehors des sphères de prescription habituelles.

C'est ainsi que les deux premières éditions ont traité de la thématique centrale de l'alimentation et de l'agriculture résiliente, avec des projets divers en lien avec ces secteurs d'activité (production maraîchère, abattoir collectif, restaurant, café dans des villages ruraux en perte de services, tiers-lieux nourriciers en milieux urbain et rural, sécurité sociale de l'alimentation, etc...).

En 2023, c'est neuf projets alimentaires et agricoles qui ont été accompagné, notamment un projet de sécurité sociale de l'alimentation (Soli'Doume), un projet de SCIC agricole (le Courtil de Quincieux), un projet de structuration de la filière de démocratie alimentaire (Territoires à VivreS), un projet de café associatif revitalisant un centre-bourg (Clochette) ou encore de magasin de producteurs à la gouvernance élargie (la Cabane des Producteurs). Ces projets concernant tous des thématiques qui, abordées de manière systémique, permettent d'offrir une alimentation plus saine et durable à un plus grand nombre de personnes, dans de meilleures conditions.

En 2023, l'appel à projets se diversifie pour mieux répondre aux impératifs des transitions sociale et écologique, et porte également sur une deuxième thématique : le **bâti durable et désirable**.

L'objectif est d'interroger le secteur du bâtiment et de la construction/rénovation en poursuivant droits objectifs :

- ▶ Rendre le bâti plus durable ; (cela passe par les matériaux (biosourcés, upcyclés, recyclés...), l'évolutivité, l'entretien et la maintenance, l'équilibre entre reconstruction, rénovation et neuf, etc...)
- ▶ Rendre le bâti plus désirable : repenser le rapport du bâti au territoire, réimaginer le bâtiment sur son rôle social essentiel, accompagner les nouveaux modes d'habiter, rendre le bâti plus accessible, tant en termes d'accès que de coût, donner une place aux usagers dans la réflexion...
- ▶ Repenser l'acte de bâtir autour d'une vision systémique : contribuer à la création d'une filière collaborative entre ces différents acteurs, de la gestion du foncier à la gestion immobilière, en passant par tous les acteurs de la filière : construction, rénovation et conception.

Six projets du bâti ont donc été accompagnés en 2023 ; allant de la structuration de filière de biomatériaux (AuRA Chanvre) à la création d'un habitat partagé pour senior en milieu rural (Aux temps Solidaires), en passant par une foncière solidaire coopérative (Coopropriétaires), une coopérative de promotion de la coopération des acteurs de la construction (Quercus) ou encore un fonds de dotation à destination des travaux de rénovation thermique des ménages précaires (Travaux Suspendus).

Prémices s'illustre également par sa capacité à stimuler des connexions sur les territoires ; la première édition comptait 13 partenaires techniques, la deuxième 21, la troisième 41. Parmi ces partenaires, 30% sont coopératifs et adhérents au mouvement coopératif, les autres sont principalement d'autres acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat dans l'ESS, ou bien financeurs, ou bien institutionnels (DRAAF, DREAL, Région). 95% de ces partenariats sont renouvelés d'une année à l'autre, preuve de la pertinence de l'offre Prémices par rapport aux besoins de territoire et à la stimulation de leur vie économique.

Les trois premières éditions ont été encourageantes, tant en termes d'accompagnement que de visibilité et de partenariats créés. Ce sont respectivement 90 et 75 candidatures reçues pour 16 et 15 projets accompagnés entre 2020 et 2022. En 2023, nous avons reçu 70 candidatures pour 15 projets accompagnés. Au total, c'est 170 ETP potentiels créés ou maintenus à travers la région.

L'édition 2023 a aussi été l'occasion de l'organisation du premier évènement dédié de remise des trophées Prémices au sein de la Cité Internationale de la Gastronomie de la Métropole de Lyon. C'est six projets qui ont été primés par les partenaires techniques (dotation monétaire, accompagnement, visibilité...) pour leur rôle dans la résilience territoriale et leur engagement pour une société caractérisée par la coopération, le respect des écosystèmes dont les humains sont des parties prenantes, et la conservation et/ou le partage de savoir-faire.

L'édition 2024 se répète selon les mêmes modalités, avec la prise de décision de développer un Appel à Manifestation d'Intérêt en parallèle de l'appel à projets, pour permettre aux entrepreneur.euses du territoire d'indiquer à Prémices quelle thématique ils.elles souhaitent voir apparaître lors de l'édition suivante.

2.4.6 Partenariat avec les territoires

Actrice du développement local sur tous les territoires de notre région, l'Union régionale des Scop et Scic travaille en proximité sur tous les volets du développement économique des territoires, et bénéficie plus particulièrement de l'appui de Grenoble Alpes Métropole, du Grand Lyon Métropole et de Clermont Auvergne Métropole.

2.4.7 Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 12 ans, Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes promeut la coopération comme le moyen pour bâtir des solutions entrepreneuriales, innovantes et pérennes en réponse aux enjeux sociaux et environnementaux des territoires. En 2023, cette ambition a été réaffirmée à l'issue d'une phase de réflexion stratégique ayant amené à redéfinir les offres d'accompagnement de l'incubateur pour accueillir et former le plus grand nombre de porteurs de projets à l'entrepreneuriat collectif et à l'innovation sociale. En lien avec les axes stratégiques du Mouvement coopératif, Alter'Incub AURA se positionne comme un acteur :

- **Engagé**, portant l'ambition d'être un acteur du changement et de la transition écologique et sociétale, grâce à une expertise forte sur l'innovation sociale ayant permis l'accompagnement de près de 200 projets innovants répondant à des besoins sociaux, environnementaux et sociétaux des territoires de la région,

- **Proche des coopératives et coopérateurs**, en étant reconnu sur son expertise de la coopération au sens large, entendue comme paradigme d'action et pas seulement un statut juridique, grâce à une expertise pointue sur la dimension collective des projets d'innovation sociale,
- **Ambitieux**, pleinement intégré dans l'écosystème de l'Economie Sociale et Solidaire, coopérant au quotidien avec ses acteurs, à travers le portage commun de solutions d'accompagnement et d'événements de rencontre, de sensibilisation et de plaidoyer,
- **Solidaire**, favorisant l'accessibilité de son accompagnement à tous et toutes grâce à la mutualisation de moyens des adhérents de l'UR SCOP et au soutien financier des financeurs publics.

Sur l'ensemble de l'année 2023, ce sont environ **180 porteurs de projets collectifs d'innovation sociale qui ont été rencontrés**, individuellement ou lors d'ateliers en visioconférence ou en présentiel. Afin de faciliter l'orientation des candidats, nous avons mis en place cette année des webinaires de présentation et d'échange, toutes les deux semaines. En complément, des ateliers en présentiels ont été proposés sur les territoires, notamment à Bourbon l'Archambault (03) et à Saint-Etienne (42), où un petit-déjeuner d'information a été organisé en partenariat avec les acteurs de l'accompagnement engagé dans les locaux de Saint-Etienne Métropole

Afin d'identifier les projets collectifs d'innovation sociale, Alter'Incub travaille en lien étroit avec les partenaires de l'écosystème entrepreneurial et de l'économie sociale et solidaire. En 2023, 88% des dossiers de candidature déposés ont été orientés vers l'incubateur par des structures issues du monde de l'innovation, de l'émergence ou de la création d'entreprise, grâce au travail d'ancrage territorial et de proximité réalisé par l'équipe. Sur l'ensemble de l'année, l'équipe Alter'Incub a dédié **1 238 heures à la détection de projets et aux relations partenariales sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes**, dont voici quelques exemples ci-dessous.

Favoriser l'interconnaissance entre agents de la Ville de Lyon et acteurs de l'ESS



Le 2 mai 2023 s'est tenu dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Lyon l'évènement « Synergies ESS » co-porté par Alter'Incub, la Direction Générale des Services de la Ville et la délégation Emploi, économie durable pour sa première édition. 80 personnes ont répondu présent.es à l'appel parmi lesquels technicien.nes, salarié.es et



dirigeant.es de structures de l'ESS et chercheur.euses. Les participants ont eu l'opportunité de choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitaient échanger pendant la journée : nouvelles formes d'habitat, économie circulaire, inclusion des aînés, manger mieux, inclusion ou vie démocratique.

Cette matinée a été imaginée dans le but de favoriser l'interconnaissance des agents avec les acteurs de l'ESS et les solutions qui se développent dans leurs structures respectives face aux enjeux sociaux et environnementaux locaux. La réalisation d'ateliers d'intelligence collective sur

les thématiques en lien avec les compétences de la Ville de Lyon a permis également de déconstruire les idées reçues de part et d'autre, de mieux comprendre pour chacun.e quels sont les enjeux actuels, les contraintes et les aspirations des autres acteurs.

80% des agents ont déclaré que l'évènement a entièrement répondu à leurs attentes, 100% d'entre eux ont apprécié le format des animations proposées. L'équipe Alter'Incub a imaginé le format de cet évènement en s'appuyant sur les méthodologies d'accompagnement utilisées au sein de l'incubateur, notamment l'intelligence collective et l'éducation populaire. Les résultats positifs de ce premier événement ont amené à prévoir sa reconduction en 2024, en coopération avec nos partenaires locaux, le Centsept et Ronalpia, pour poursuivre les réflexions entamées entre agents de la Ville et acteurs de l'ESS.

Une dynamique de maillage du territoire qui se poursuit dans les Pays Alpins

L'Arc Alpin est un territoire fertile pour l'économie sociale et solidaire et plus largement l'entrepreneuriat. Afin de permettre à ces initiatives de se concrétiser et de se pérenniser, il paraissait primordial pour les acteurs de l'accompagnement de mailler le territoire. Nous avons donc appliqué les principes de coopération que nous défendons et avons œuvré avec les autres acteurs dans un but commun : permettre aux porteurs de projet de se repérer dans un écosystème dense.

Concrètement nous avons participé à la plénière des acteurs de la création d'activité de la Métropole de Grenoble afin de travailler sur l'élaboration de la nouvelle plateforme web dédiée aux entrepreneurs. A travers un atelier participatif, Alter'Incub a alimenté la réflexion collective aux côtés d'autres intervenants. Nous avons également continué le travail entamé d'interconnaissance des acteurs et de promotion de l'ESS avec le réseau du Nord Isère, un collectif nommé APIC. Par ailleurs le Groupe de travail Emergence de la Métropole de Grenoble reste cette année encore un espace d'échange privilégié et de structuration entre acteurs de l'ESS.



Nous avons également participé activement à l'agora des projets Start-Up de territoire qui permet aux projets d'innovation sociale d'avoir un regard croisé sur leurs problématiques à travers un format de forum ouvert. Lors de la dernière session, 3 projets accompagnés par Alter'Incub ont été sélectionnés en tant que participants : Vieillir en compagnie, Tohu Bohu et Vagabond'âges ont donc été au cœur des échanges.



« Programme Développement » pour continuer à faire grandir sa structure

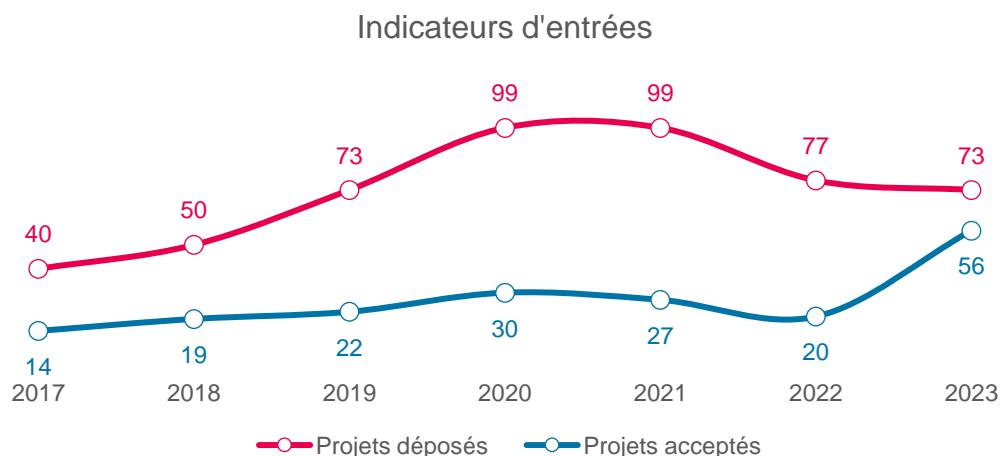
Depuis 2019, Alter'Incub et Ronalpia se sont alliés pour proposer aux structures de l'ESS de la

Métropole de Lyon un programme d'accompagnement adapté aux enjeux du développement et de la croissance de leurs impacts. A l'écoute des évolutions du territoire, ce programme s'est déjà ajusté à plusieurs reprises pour proposer une solution d'accompagnement adaptée aux enjeux actuels, notamment en proposant un appui autour du rebond à la suite de la crise de la Covid.

En 2023, Alter'Incub et Ronalpia se sont alliés avec le GRAP, le Groupement Régional Alimentaire de Proximité, pour adresser les enjeux spécifiques des structures qui contribuent à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et à favoriser l'accessibilité de tous les publics aux solutions d'alimentation durables et de qualité. En effet, ces structures ont été particulièrement mises à mal par l'inflation galopante et font face à de nombreux défis à relever. La Métropole de Lyon a ainsi sollicité Alter'Incub, Ronalpia et le GRAP pour imaginer une offre d'accompagnement adaptée à leurs problématiques.

Pendant 6 mois, le Programme Développement a accompagné un ensemble de 15 structures de l'ESS en croissance, dont 10 « généralistes » et 5 « alimentaires ». L'entrée du GRAP dans le dispositif et la mise en place de modalités d'accompagnement dédiées à l'alimentation ont encouragé de nombreuses structures œuvrant sur le champ de l'alimentation durable à candidater : parmi elles, ce sont plus spécifiquement les structures ayant des enjeux de production, de logistique, d'approvisionnement et de transformation alimentaire qui ont été intégrés dans le parcours « alimentaire ».

Grâce à ce maillage territorial, ces actions de détection, et ces coopérations multiples, Alter'Incub a accompagné **56 projets** et **127 porteurs de projets** en 2023, tous programmes confondus, après avoir reçu et analysé **73 candidatures**.



A l'occasion de la mesure d'impact annuelle conduite par l'incubateur auprès des 181 projets accompagnés, nous avons pu valider qu'Alter'Incub contribue à impulser des coopérations économiques sur les territoires. La quasi-totalité des projets (97%) déclarent avoir initié des coopérations sur leur territoire (partenariats stratégiques, construction de projets communs, prestation de service), ce qui démontre la capacité de l'incubateur à outiller les porteurs de projet dans la construction de partenariats solides avec les acteurs du territoire. Ce dynamisme économique se traduit également par la création d'emplois locaux : au sein de l'effectif des projets accompagnés depuis 2020, 75% ont engagé au moins 1 salarié, tandis que 21% emploient plus de 6 salariés (en Equivalent Temps Plein).

2.4.8 Transm a : soci t  de capital investissement pour la Reprise d'Entreprise par les Salari -e-s

TRANSM A a ´tudi  3 nouveaux dossiers tous int gralement d caiss s au cours de l'exercice 2023. Sans retrouver le flux habituel, cette ann e marque une reprise des projets bien impuls s par une am lioration du contexte ´conomique. Toutefois et malgr  des effets de la crise sanitaire qui s'estompent, le contexte ´conomique national reste marqu  par deux facteurs importants : l'inflation et les tensions g opolitiques. Ces deux ¯l ments influent, tout ´ la fois, positivement et n gativement le secteur de la Reprise d'Entreprises par les Salari -e-s. En effet, tout en ouvrant des opportunit s de Reprise au Tribunal en lien ´troit avec la d faillance de certaines entreprises, ils ont une incidence sur la Transmission d'Entreprises o  les valorisations de fonds de commerce sont en retrait et l'acc s aux cr dits bancaires plus difficile par la hausse des int r ts. Bien consciente de ces ¯volutions, l' quipe mettant ´ l'oeuvre les services de TRANSM A oriente ses actions de prescription afin de retrouver un rythme d'activit  normalis .

Au 31/12/2023, ce sont 76 projets qui ont b n fici  de cet outil, repr sentant 1 457 salari -e-s et plus de 6 465 k  mobilis s. Sur ces 76 projets, 6 ont choisi le statut de « soci t  ´thique », qui est une des deux solutions que l' quipe propose aux projets faisant appel ´ TRANSM A.

2.4.9 Promotion de la cr ation et de la RES

En 2023 l'engagement ´ nos c t s du Conseil R gional Auvergne-Rh ne-Alpes et du Fonds Social Europ en, mais aussi de la M tropole du Grand Lyon, de Clermont Auvergne M tropole et de Grenoble Alpes M tropole nous ont permis de d velopper nos actions de promotion et d'accompagnement de projets de cr ation et de Reprise d'Entreprise.

Ces importants soutiens financiers nous permettent de d velopper une v ritable politique de promotion de la cr ation et de la RES en coop rative, et d'avoir des actions d'accompagnement au plus pr s des porteur-euse-s de projets. Nous pouvons en mesurer les fruits ann e apr s ann e. Sans ces appuis, nous ne serions pas ´ m me de r aliser ces actions.

2.4.10 Les Coop ratives d'Activit  et d'Emploi

L'Union r gionale poursuit aussi son action en faveur du d veloppement des Coop ratives d'Activit  et d'Emploi, au travers notamment du fonds de pr ts d'honneur g r  par RDI.

Depuis sa cr ation en 2002, ce fonds a financ  un total de 513 entrepreneur-e-s (dont 41 en 2022) pour un montant total pr  t  de 3 370 k , le fonds ´tant dot  ´ hauteur de 580 k .

Notre r gion reste la premi re r gion en France tant par le nombre de CAE (34 CAE install es en Auvergne-Rh ne-Alpes) que par le nombre de personnes accompagn es. Depuis la promulgation de la loi dite Hamon, les CAE ont trouv  une reconnaissance profonde et un nouveau cadre prometteur pour r aliser et d velopper leurs activit s.

Notre Union r gionale a renouvel  les conventions avec la R gion Auvergne-Rh ne-Alpes et le FSE pour un montant total estim  de 2 252 k  (en 2022) au b n fice des CAE. Ce montant est en hausse par rapport ´ l'ann e 2021 au cours de laquelle nous avions dispos  d'un montant de 1 465 k . Toutes les d cisions relatives ´ la gestion et ´ la vie de cette convention sont pr ises par l'assembl e pl ni re des CAE (2 r unions en 2022) de notre r gion, elle-m me pr par e par le comit  de gestion partenarial.

En 2023, 18 Coopératives d'Activité et d'Emploi étaient bénéficiaires de ces conventions. Ces 19 coopératives d'activité ont accueilli en 2022 dans notre région 599 nouveaux entrants (vs 571 en 2021), et ont accompagné au total 2 630 personnes contre 2 332 en 2021.

Les CAE permettent le développement des activités de 1 532 entrepreneur·e·s-salarié·e·s, auxquel·le·s il faut ajouter les 187 salarié·e·s « accompagnants » de ces coopératives.

2.5 Outils et engagements financiers

2.5.1 L'activité financière de l'Union régionale

Le **total des engagements** des outils financiers du Mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2023 est en forte hausse par rapport à 2022. Cette hausse s'explique par les besoins des adhérents à rééquilibrer leur structure financière afin d'être en capacité d'assurer la reprise d'activité post-COVID mais aussi leur développement général. Fin 2023, ces engagements atteignent un total de 15 091 k€ (14 222 k€ fin 2022).

En 2023, les nouveaux engagements se sont élevés à 4 143 k€ versés ou garantis contre 3 887 k€ en 2022 et 2 579 k€ en 2021. Ils concernent 67 Scop et Scic contre 57 l'an dernier.

A l'exception d'un outil, les engagements en **fonds propres** retrouvent un rythme de mobilisation plus classique. En effet, les besoins de consolidation des fonds propres après le recours massif aux emprunts moyen terme (cf. PGE) sont de nature de rééquilibrer les structures financières des entreprises. De plus, dans un contexte inflationniste où les taux d'emprunt sont réhaussés, ces outils redeviennent compétitifs sur le plan du coût pour les adhérents.

2.5.2 Engagements sur les créations reprises

Le financement de nouvelles coopératives représente 39 % des montants versés en 2023, à un niveau supérieur à celui de 2022 (32 %) et au-delà de la moyenne des interventions sur les trois dernières années (36 % entre 2021 et 2023). Par ailleurs, en nombre de dossiers, le volume est au-delà de la moyenne constatée entre 2021 et 2023 (23 dossiers) et s'établit pour 2023 à 28 dossiers. L'observation de la hausse en valeur s'explique par un élan retrouvé sur le champ de la RES. Les valorisations des fonds de commerce sont moins impactées par les conséquences de la crise sanitaire, incitant les cédant·e·s à relancer des opérations de transmission. En parallèle, nous maintenons notre capacité de co-financement sur les dossiers avec des relations partenariales de plus en plus étroites avec France Active, auprès de qui nous partageons les interventions. Ces mobilisations étant par ailleurs complétées par nos partenaires bancaires historiques que sont le Crédit Coopératif, la Nef et la Caisse d'Épargne.

2.5.3 Les sinistres constatés en 2023

Après une année 2020 et 2021 marquée par un niveau particulièrement bas de la sinistralité, l'année 2023 se révèle plus proche de nos taux normatifs. Nous n'avons constaté que 14 dossiers concernés. Cette statistique s'explique très essentiellement par des effets de conjonctures économiques teintés par la hausse des matières premières et du coût de l'énergie. La baisse des marges en conséquence de ces hausses, réduit les résultats économiques des structures rendant de plus en plus difficile le remboursement de leurs dettes.

2.6 Formation

L'Union régionale soutient les salarié·e·s des Scop et Scic dans l'exercice de leur rôle de sociétaires à travers son offre de formation.

Les formations sont centrées sur les spécificités de gestion des coopératives et sont animées par l'équipe de consultant·e·s d'AGF SCOP ainsi que par des intervenant·e·s extérieur·e·s sélectionné·e·s pour leur expertise et leur acculturation aux spécificités coopératives et à l'économie sociale et solidaire.

L'année 2023 est marquée par un rapprochement en novembre avec le réseau France Active sur toute la région pour l'animation de formation économique et financière sur un parcours de 6 jours.

Au total, 472 stagiaires ont été formé·e·s (contre 398 en 2022), soit 4 864 heures de formation. Le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 129.3 K€ (contre 70,6 K€ en 2022). Le nombre d'entreprises ayant utilisé le service formation d'AGF SCOP s'élève à 139 (contre 88 en 2022).

2.6.1 Offre destinée aux salarié·e·s :

Parmi les formations proposées aux adhérents de l'UR Scop, la formation « Bienvenue en Scop » et sa déclinaison intra reste la plus fréquentée. Cette journée d'introduction aux principes de fonctionnement coopératif reste une référence pour accompagner l'intégration d'un·e nouveau·elle salarié·e ou la réflexion des salarié·e·s par rapport à leur engagement en tant que sociétaire. Elle est également très utile pour les Scop issues de reprises pour revenir sur les fondements du fonctionnement coopératif quelques mois après le travail de montage de la Scop souvent réalisé dans l'urgence des délais d'audience au Tribunal.

On notera également le succès de la formation destinée aux administrateur·rice·s de Scop / Scic : dans sa formule intra ou inter, cette formation de 3 jours a pour vocation de soutenir les administrateur·rice·s de SA / SAS dans l'exercice de leurs mandats en clarifiant les spécificités de gouvernance en coopérative et en les dotant de connaissances sur l'approche stratégique et la notion de contrôle.

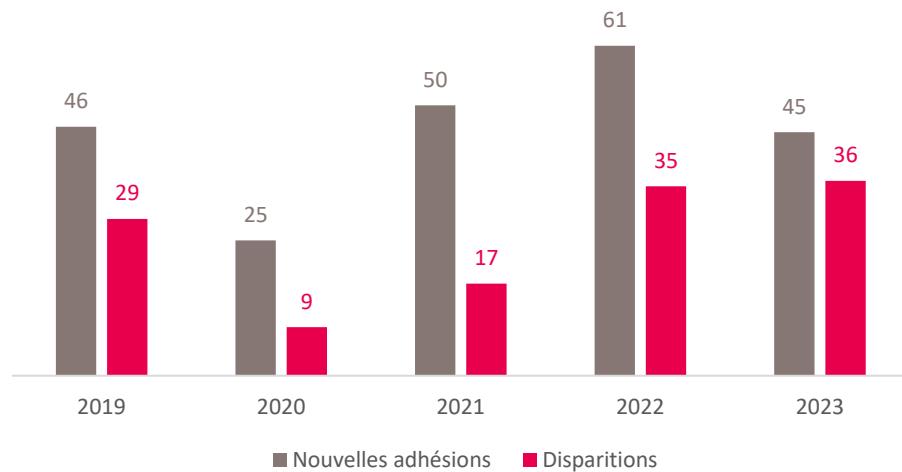
2.6.2 Offre destinée aux partenaires et conseils :

L'offre de formation de l'UR Scop s'est ouverte depuis plusieurs années aux conseiller·ère·s des coopératives. La formation « Spécificités fiscales et comptables des Scop et Scic » destinée aux experts comptables reste une valeur sûre à prescrire à vos partenaires conseils. En 2023, 16 cabinets comptables nous ont fait confiance pour former leurs collaborateur·rice·s aux spécificités Scop et Scic.

2.7 Service d'appui aux coopératives adhérentes

L'année 2023 a vu 45 adhésions de nouvelles coopératives et 36 disparitions/fins d'adhésion.

Nouvelles adhésions / Disparitions



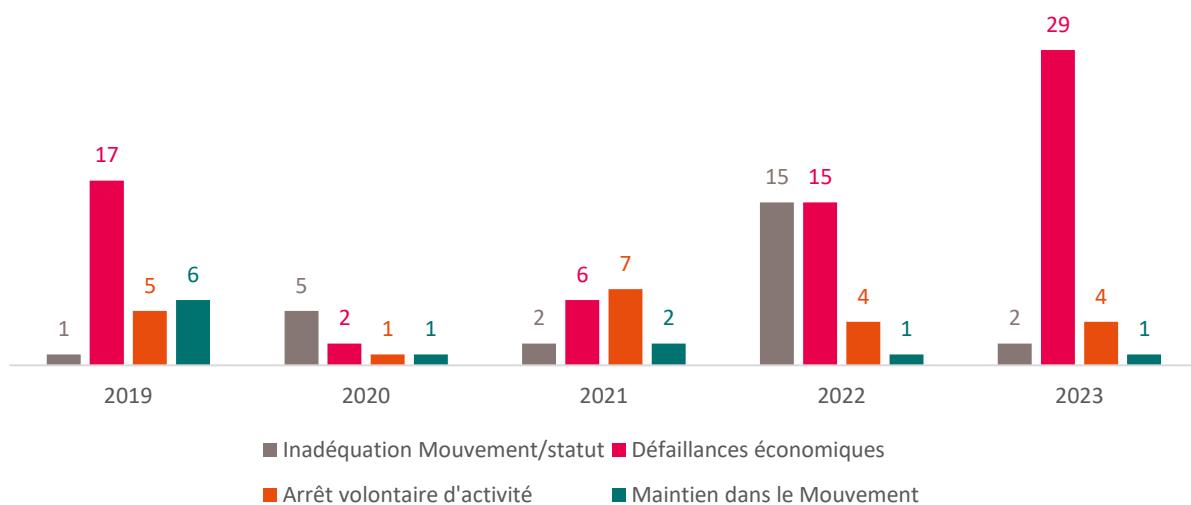
Les disparitions sont en nombre similaire à 2022 et d'un niveau comparable à la période ante Covid.

Néanmoins, comme pressenti l'an dernier et consécutivement à une conjoncture économique délicate, le nombre de défaillances pour raisons économique et financière (liquidations judiciaires) double sur cette année 2023 (29 contre 16 l'an dernier).

Le nombre d'arrêts d'adhésions pour des motifs autres retrouve un niveau comparable à celui observée avant 2022 (50% des arrêts d'adhésions volontaires étant liée à un seul groupement d'entreprises coopératives). de 15). Néanmoins la moitié s'avère liée à la décision d'un seul groupement d'entreprises.

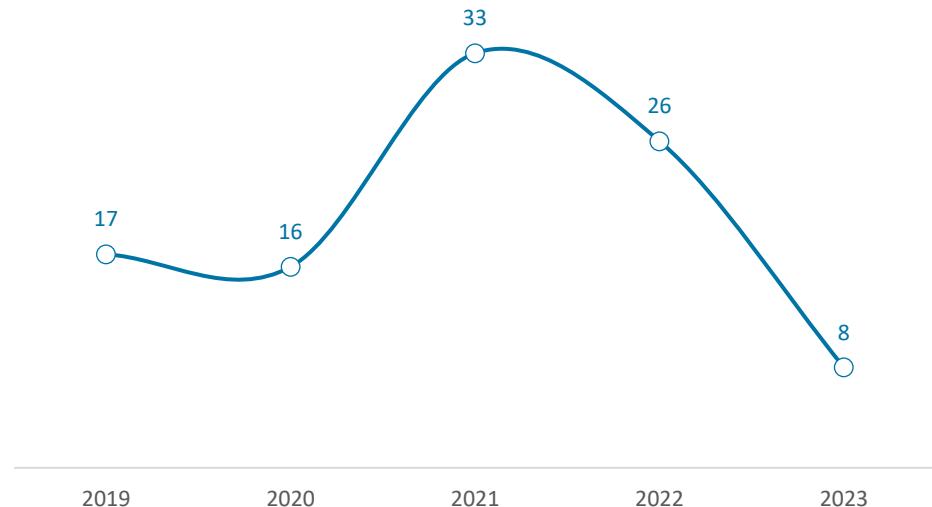
L'évolution des radiations d'adhérents, et leurs motifs, est détaillée dans le graphique ci-après :

Arrêts d'adhésions au Mouvement par motif

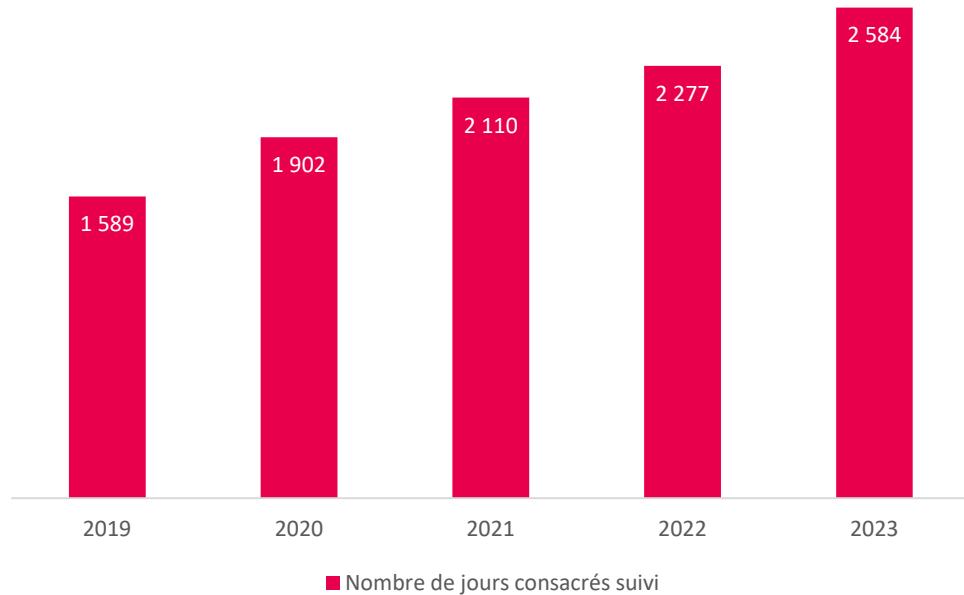


Il résulte de ces évolutions un solde net entre adhésions et disparitions de +9, chiffre reflet d'une conjoncture économique compliquée.

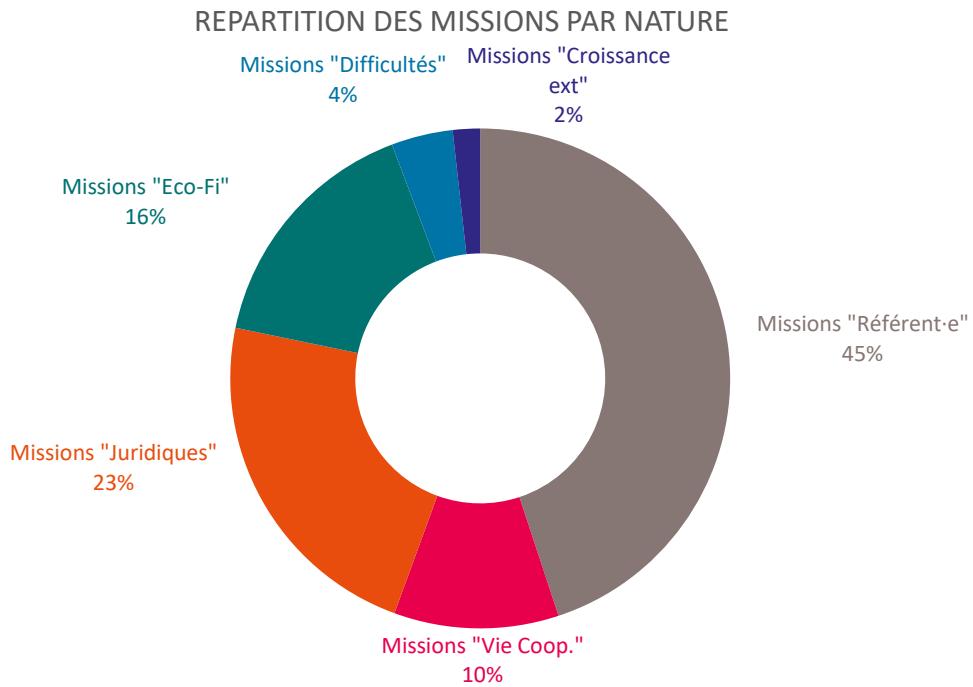
Solde net adhésions disparitions



Accompagnement des adhérents



En 2023, 2 584 jours ont été consacrés à l'accompagnement des adhérents sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit une progression de 13 % par rapport à 2022. Cette hausse reflète la politique de consolidation des moyens consacrés au suivi des adhérents, proportionnellement à la croissance de leur nombre.



Complémentairement aux missions d'accompagnement spécifiques plus récemment mises en œuvre, l'accompagnement à la transition écologique et la croissance externe, l'appui des adhérents reste historiquement articulé autour :

- ▶ De la gestion du lien de chaque adhérent avec l'Union régionale, notamment dans le cadre d'une mission d'accompagnement continu et durable sur l'évolution du projet d'entreprise coopérative et de ses principales constituantes (mission assurée par les délégué·es référent·es) ;
- ▶ Des missions d'accompagnement en lien avec les 3 socles d'expertises historiques de l'Union régionale, mobilisables à tous les stades de la vie des coopératives (démarrage, stabilisation du modèle, développement, difficultés) :
 - l'appui aux problématiques économiques et financières ;
 - la structuration et le fonctionnement juridique coopératifs ;
 - le fonctionnement de la gouvernance et de la vie coopérative.

Le temps consacré aux missions de suivi « continu » sur les problématiques courantes des adhérents (missions « référent·e ») est stable en proportion et représente une petite moitié du temps d'accompagnement suivi.

Sur les missions requérant la mobilisation des expertises spécifiques de l'Union régionale, on observe également une relative stabilité : un quart environ est consacré aux problématiques juridiques particulières, 15% sur des missions économiques et un peu plus de 10% sur des missions d'accompagnement à la gouvernance/vie coopérative. A noter que ces précisions analytiques concernent des missions d'accompagnement spécifiques et précisément identifiées comme exclusivement rattachées à l'une de ces trois thématiques ; les temps d'accompagnement « référents » intègrent quant à eux l'accompagnement courant propre à ces sujets thématiques.

On observera une progression dans la proportion de temps consacré à des missions d'accompagnement à la croissance externe, ainsi dans la mobilisation de l'expertise spécifique sur les entreprises en difficultés.

2.7.1 Accompagnement transition écologique

L'Union Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes a intégré dans sa stratégie d'adresser une réponse aux enjeux de la transition écologique depuis janvier 2022. Cette stratégie vise à proposer aux adhérents un panel de services afin qu'ils disposent d'un accompagnement opérationnel.

La feuille de route de l'action couvre une période de trois exercices et intègre une approche par voie de filière tout en restant ouverte pour intégrer de nouveaux besoins, tant territoriaux qu'environnementaux. L'accompagnement quant à lui comprend à la fois une démarche individuelle (approche sur-mesure par adhérent) mais également collective (animation de groupe, sensibilisation à grande échelle ...). Enfin, et pour parfaire notre connaissance, nous avons initié une démarche de recensement des pratiques déjà existantes au sein du réseau. Elle vise notamment à cartographier les initiatives des adhérents pour les valoriser et animer plus efficacement notre réseau.

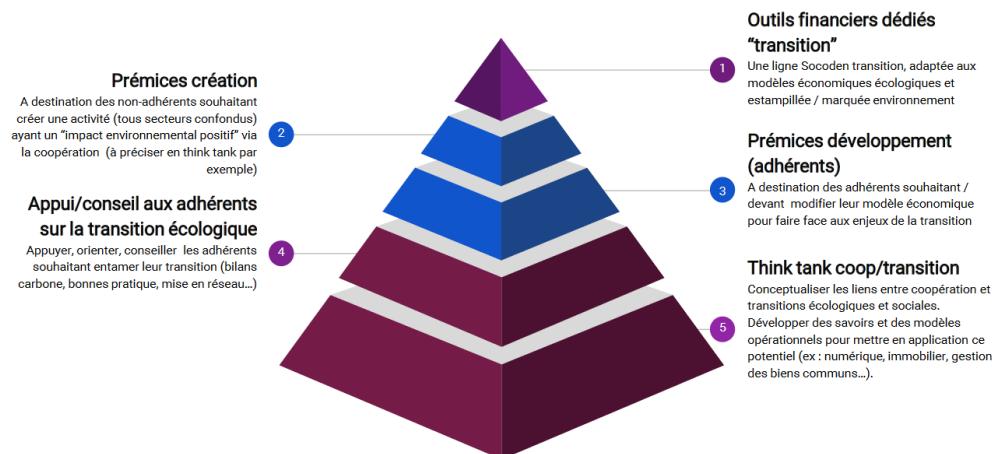
Après une année de structuration de l'offre et d'accompagnement à la filière de la **construction**, l'année 2023 s'est orientée vers l'accompagnement aux coopératives du **numérique et de l'industrie**.

Il est à noter que la commission transition écologique, ayant pris son essor au cours du second semestre 2022, assure le pilotage politique de cette démarche. Au cours de l'année 2023, la commission transition écologique s'est structurée et a installé une régularité dans les rencontres. Elle se réunit mensuellement dans l'objectif de traiter des sujets d'actualités afin de réajuster l'accompagnement possible auprès des coopératives adhérentes.

L'enjeu de 2023 a été l'ouverture vers de nouveaux membres. Ainsi, 5 personnes de secteurs d'activités diversifiés ont été accueillies. L'intégration et le développement ont permis à la commission de mieux architecturer son travail et sa réflexion.

La commission s'inscrit comme un lieu d'émergence d'idée, elle s'est réunie sur une demi-journée, au mois de septembre, avec 9 de ses membres dans l'objectif de créer un plan d'action possible pour 2024 et jusqu'à 2026. La commission souhaite porter les valeurs de transition écologique et diffuser des bonnes pratiques pour construire en collectif un monde plus durable en répondant aux besoins des coopératives du territoire.

Les périmètres d'action de la commission Transition Ecologique AURA :



2.8 Mandats et représentations

Pour rappel, vous trouverez en annexe au présent rapport la liste des mandats et représentations, ainsi que les noms et fonctions des personnes mandatées.

3 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Union régionale a poursuivi en 2023 son implication au sein de la CRESS AURA (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Auvergne Rhône Alpes) et en deviens le co-président en 2023.

Nicolas PLANCHON (CAE Cap Services), mandaté par l'Union régionale AURA, en sa qualité d'administrateur, se mobilise afin de contribuer à la stratégie des actions de la CRESS.

L'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes soutient ainsi depuis sa création la CRESS et le déploiement de son action pour promouvoir et développer sur le territoire l'économie sociale et solidaire. Elle participe, soutient et/ou co-organise notamment des évènements locaux et régionaux (les trophées de l'ESS, le mois de l'ESS...).

Par ailleurs, l'Union régionale poursuit son engagement dans les différents groupes et instances de travail sur l'Économie Sociale et Solidaire mis en place notamment par les principales collectivités territoriales de notre région. Bon nombre d'administrateur·rice·s portent également la voix de l'Union régionale AURA auprès d'instances, de plateformes d'initiatives locales et également dans de nombreux comités financiers.

4 VIE DU MOUVEMENT

Avec une progression de plus de 3 % des emplois par rapport à 2022, 4 500 Scop et Scic, un CA de 9,4 milliards d'euros, soit + 10 % de progression par rapport à 2022, La CG SCOP et SCIC dresse un bilan positif de l'année 2023 de l'évolution des coopératives et valorise leurs capacités d'adaptation et de résilience dans une conjoncture économique incertaine.

4.1 Les différentes actions menées

Nous vous rappelons ci-dessous les quelques faits marquants qui accréditent le bilan et potentiel de notre réseau :

- Réalisation d'une enquête auprès de nos adhérents sur la transition écologique et appui d'un cabinet conseil, permettant de dégager des axes de travail pour aborder ce sujet sur l'ensemble de nos territoires
- Réalisation d'une campagne de communication d'envergure, sur France Info et les réseaux sociaux autour de la thématique de la transmission d'entreprise
- Réalisation d'un nouveau « carnet ambassadeur » afin que le plus grand nombre puisse partager notre modèle et permettre à nos adhérents de présenter, défendre et illustrer l'intérêt du modèle coopératif
- Mise en place d'une cellule interne sur le plaidoyer
- Redimensionnement des outils financiers grâce à l'Europe pour aider nos Scop et Scic à se développer ou les aider dans leur quotidien.

4.2 Les chiffres de 2023

- 84 294 emplois en comptant les filiales en France et à l'étranger, soit + 3 % par rapport à 2022 ; 75 423 emplois coopératifs à fin 2023
- 4 495 sociétés, filiales comprises ; 4 097 coopératives
- Fin 2023, plus de 9,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires générés par les Scop et Scic, soit une croissance de 10 % par rapport à 2022
- Une augmentation du taux de pérennité des coopératives à 5 ans : 79 % en 2023 contre 61 % pour les sociétés classiques
- Le taux de sociétariat salarié s'élève à fin 2023 à 70%.

En AURA, nos élu-e-s régionaux demeurent toujours très mobilisé-e-s dans les instances (Direction Nationale, Conseil National, Présidence de Socoden ...), et l'équipe salariée d'AGF SCOP Entreprises s'est notamment investie dans l'ensemble des travaux initiés ou pilotés par la Confédération et bon nombre de représentant-e-s de coopératives ont aussi contribué à la vie de notre Mouvement.

Aussi, Laurence RUFFIN est membre bureau de la Direction Nationale et Vice-Présidente de la CG SCOP et SCIC.

Sandrine BARRIERE, Jérémie JACQUART et Cyril ZORMAN sont également membres de la Direction Nationale et participent à des commissions nationales, notamment sur la transition écologique et la communication interne et externe du Mouvement.

Georges MANDICA poursuit son engagement auprès d'un bon nombre d'outils financiers (Comité d'Engagement Financier National (CEFN), Socoden, Scopinvest...).

Meryem YILMAZ, en sa qualité de Co-déléguée générale de l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, participe également aux réunions de coordination de réseau à la CG Scop ainsi qu'au groupe de travail plaidoyer.

Bien sûr, nous avons poursuivi notre collaboration avec les Unions régionales Ile-de-France Centre-Val de Loire au travers de la mutualisation d'une fonction de chargée de relations presse et communication, Ouest à travers la mutualisation d'outil de digitalisation ainsi que d'Occitanie et Ile-de-France Centre Val-de Loire sur notre appel à projets national et site internet concernant notre incubateur d'innovation sociale Alter Incub.

5 PLAN DE DEVELOPPEMENT « Ambition 2022 - 2026 »

Jacques LANDRIOT, Président de la Confédération Générale des Scop, réélu pour une nouvelle mandature lors du Congrès National de Rennes en mars 2022, a présenté son plan de développement « 2022-2026 » ayant pour objectif 5 000 coopératives rassemblant 100 000 emplois coopératifs d'ici 2026.

Les ambitions de ce nouveau plan de développement intègrent les thématiques suivantes :

- S'engager à être moteur et accompagner la transition écologique et sociale
- Au niveau social, s'adapter et contribuer à l'évolution du marché du travail. Renforcer la capacité des coopératives à être en résonnance avec les attentes nouvelles des salarié-e-s

- Engagement dans la formation
- Amplifier notre communication à l'externe :
 - Amplifier les actions de plaidoyer et de notoriété de notre Mouvement
 - Amplifier les actions de communication autour des valeurs coopératives
 - Amplifier notre présence sur les réseaux sociaux
 - Promouvoir le modèle coopératif dans l'enseignement et la recherche en sensibilisant, professeur·e·s, étudiant·e·s, élèves
- Amplifier notre communication interne :
 - Digitalisation du Mouvement : créer des espaces d'échanges, de pratiques avec la création d'une plateforme de mise en relation
 - Rencontrer nos coopératives en fonction de leur métier
- Engagement pour la vie coopérative : identifier et diffuser les bonnes pratiques d'animation de la vie coopérative
 - Promouvoir le sociétariat
 - Audit de la vie coopérative
 - Développer l'inter-coopération, la mutualisation et l'animation réseau
- Engagement dans le financement de nos coopératives :
 - Rôle pivot de Socoden : lui donner les moyens pour répondre aux besoins de nos adhérents suite à la pandémie
 - Créer une foncière nationale pour développer les foncières régionales
 - Développer CoopVenture au niveau national
- Poursuivre notre engagement dans le développement du Mouvement, tant quantitatif que qualitatif.

ANNEXES

1. Les coopératives adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2023
2. La composition du Conseil d'Administration UR Auvergne-Rhône-Alpes
3. Les membres des commissions
4. Les membres des structures associées
5. Les représentations diverses
6. Les membres des instances de la Confédération

Annexe 1 - LES COOPERATIVES ADHERENTES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU 31/12/2023

(Hors filiales de droit commun)

Evolution	2021	2022	2023
Adhérentes	556	586	591
Salarié-e-s	9 267	9 296	9 208
Sociétaires salariés	5 165	5 119	4 912
Taux de sociétariat	55,7 %	55,1 %	53,3%

Liquidations/radiations	2021	2022	2023
Scop/Scic	17	35	36
Salarié-e-s	196	360	587

Par secteur d'activité	Scop/Scic	
	Nombre	%
Agriculture, alimentation	100	17%
Conseil, formation	20	3%
Construction	100	17%
Culture, événementiel	33	6%
Education, santé et action sociale	75	13%
Energie, eau, déchets	21	4%
Industrie	79	13%
Numérique, communication	77	13%
Services	86	15%
Total	591	100%

Par département	Scop/Scic		Salarié-e-s	
	Nombre	%	Nombre	%
01-Ain	25	4%	381	4%
03-Allier	16	3%	174	2%
07-Ardèche	37	6%	489	5%
15-Cantal	7	1%	78	1%
26-Drôme	62	10%	1 148	12%
38-Isère	116	20%	1 729	19%
42-Loire	27	5%	523	6%
43-Haute-Loire	15	3%	205	2%
63-Puy-de-Dôme	49	8%	656	7%
69-Rhône	187	32%	2 682	29%
73-Savoie	28	5%	813	9%
74-Haute-Savoie	22	4%	330	4%
Total	591	100 %	9 208	100%

Annexe 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION REGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bureau

BABOLAT Guy	Secrétaire adjoint	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	Secrétaire adjointe	63 – APPUY CRÉATEURS
JACQUART Jérémie	Vice-Président	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	Vice-Présidente	69 – ELITS PROPRETE
THOMAS François	Secrétaire	42 – KALEIDO Scop
TRONCHON Stéphane	Trésorier	69 – COGECI
ZORMAN Cyril	Président	38 – PROBESYS
ENAUT Sébastien	Trésorier adjoint	38 – CABESTAN

Administrateurs et administratrices régionaux

ASBOTH-MARTIRE Nicolas	69 – LES CURIEUX (SCIC ALORS)
BABOLAT Guy	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	63 – APPUY CRÉATEURS
BERTHET Vincent	42 – DÉVELOPPEMENTS ET HUMANISME
ENAUT Sébastien	38 – CABESTAN
JACQUART Jérémie	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	69 – ELITS PROPRETÉ
PERRAT Johann	69 – GRAP
PLANCHON Nicolas	69 – CAP SERVICES
RUFFIN Laurence	38 – ALMA
THOMAS François	42 – KALEIDO SCOP
TRONCHON Stéphane	69 – COGECI
VANDEPUTTE Valérie	26 – SOLSTICE
ZORMAN Cyril	38 – PROBESYS

Administrateurs et administratrices Délégué·e·s territoriaux

CHIRTU Stefan	38 – WEB ALTERNATIF	ISÈRE
Vacant	15 --	CANTAL
LEFEBVRE Jean	26 – POLLEN	DRÔME-ARDÈCHE
Vacant	03 –	ALLIER
JULIENNE Audrey	69 – BOOTS AND CATS	RHÔNE
JULIET Alice	63 – MAJ	PUY-DE-DÔME
RODARY Patrick	01 – BOIS LOGIC	AIN
VODINH Juliette	74 – CHAMP DES CIMES	2 SAVOIE

Administrateurs et administratrices salarié·e·s

CHAUSSE Guillaume (Consultant équipe Suivi)
MOUHOUB Dalila (Comptable)

Annexe 3 – LES MEMBRES DES COMMISSIONS

Commission ANIMACOM (Communication & Animation Réseau)

CATHEBRAS Sylvain	38 – ALMA	
JULLIEN Ève	01 – DAT@RCHIV	
MELOUX Julien	69 – COGECL	
PUYFOULHOUX Laurent	63 – PIX'N'PROD	Président
THOMAS François	42 – KALEIDO'SCOP	
VALLAS Pierre	69 – COGECL	
VANDEPUTTE Valérie	26 – SOLSTICE	
BRUNET Elisa	69 – AGF SCOP	
DAMBRAS Lisa	69 – AGF SCOP	
FÉRON Nicolas	69 – AGF SCOP	
JACQUET Isabelle	69 – AGF SCOP	
LAMBERT Maëlys	69 – AGF SCOP	

Le Comité d'Engagement Financier Auvergne-Rhône-Alpes

30/04/2024

	Nom	Prénom	Date nomination	Date de renouvellement	Coopératives	Dép
M.	CHAUVIN	Mickaël	oct-10	oct-26	ESCALE CREATION	69
M.	FORESTIER	Alexandre	déc-23	déc-27	TRAN SCOP CANTAL	15
Mme	KERRACHI	Isabelle	mai-22	mai-26	SYNDEX	63
M.	LECULIER	Jean-Marc	mars-12	mars-28	LES AIN TREPIDES	01
M.	NOHARET	Nicolas	janv-24	janv-28	SCOPEN	26
Mme	PARRAIN	Zoé	oct-22	oct-26	WIDIP	69
M.	PEREIRA	Philippe	janv-17	janv-25	TSARAP EXPERTISE	69
M.	PEROTTO	Jacques	juin-04	juin-24	KATENE	69
M.	TRONCHON	Stéphane	avr-12	avr-28	COGECL	69
Mme	WEILER	Laurence	mars-24	mars-28	ETAMINE	69

Président

Nombre de participants :	10
Membres masculins :	70 %
Membres féminins :	30 %

Annexe 4 - LES MEMBRES DES STRUCTURES ASSOCIEES

→ AGF Scop

Le Conseil d'Administration

BABOLAT Guy	Secrétaire adjoint	26 – VTD
BARRIÈRE Sandrine	Secrétaire adjointe	63 – APPUY CRÉATEURS
ENAULT Sébastien	Trésorier adjoint	38 – CABESTAN
JACQUART Jérémie	Vice-Président	63 – EUCLID INGÉNIERIE
MOYROUD Anne	Vice-Présidente	69 – ELITS PROPRETE
THOMAS François	Secrétaire	42 – KALEIDO Scop
TRONCHON Stéphane	Trésorier	69 – COGECL
ZORMAN Cyril	Président	38 – PROBESYS

→ SOFISCOP

Le Directoire

TRONCHON Stéphane	69 - UR Scop AURA
-------------------	-------------------

Le Conseil de Surveillance

BABOLAT Guy	Président	69 - UR Scop AURA
LECULIER Jean-Marc		01 – LES AINS TREPIDES

→ S E P (Scop Entreprises Participation)

TRONCHON Stéphane	Gérant
-------------------	---------------

→ IMMOCOOP Auvergne-Rhône-Alpes

JACQUART Jérémie	Gérant
------------------	---------------

→ Transméa

Comité de Pilotage Stratégique

UR Scop AURA	représentée par Patrick CHARRONDIERE
SEP	représentée par Stéphane TRONCHON

Comité d'engagement

TRONCHON Stéphane	représentant UR Scop AURA
-------------------	---------------------------

Annexe 5 – LES REPRESENTATIONS DIVERSES

→ Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

PLANCHON Nicolas Administrateur – UR Scop AURA

→ Plateformes d'Initiatives Locales

BABOLAT Guy	RDI	Lyon
DALANT-WELCOMME Rémi	Initiative 26-07	Romans
IRAGUHA Liévin	Loire Active	St-Étienne
PRESIDY Juliette	GAIA	Grenoble
GUINGAND Nicolas	France ACTIVE Savoie Mont-Blanc	Savoie et Hte-Savoie
CHARREAU Clémence	Centre Ain Initiative	Ain
IRAGUHA Liévin	Auvergne Active	Clermont-Ferrand

→ Divers

SELMI Malik Comité technique Contre-Garantie « Région » Sofiscop AURA

DALANT-WELCOMME Rémi Représentant UR SCOP AURA au CS du GROUPE ARCHER

Annexe 6 - CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

→ Direction Nationale

→ Bureau de la Direction nationale

RUFFIN Laurence 38 – ALMA Vice-Présidente

→ SOCODEN

MANDICA Georges 69 – COGECI Président du Directoire

→ CEFN

MANDICA Georges 69 – COGECI

→ IDES / EFIN / EFIN GESTION

MANDICA Georges 69 – COGECI

SCOP INVEST : MANDICA Georges en qualité d'administrateur de Socoden

→ Commission de contrôle nationale

STELLATTI Maurice 69 – CNE

→ ARA Commission de Contrôle

Poste vacant 69 – UR Scop AURA

→ Union Sociale

BECK Christophe 69 – CNE
GILLIOZ Catherine 69 – AURA REVISION
LOMBARD Jean-Michel 69 – PROCOBAT